

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SAINT BONNET DE SALERS

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 AVRIL 2016

DEBUT DE SEANCE : 20 heures

Présents : MM Colette Dauzet, Maryline Delmas, Jean-Louis Fraysse, Lucien Larrive, Patricia Masson, Anthony Mercier, Sophie Roche, Jean-Paul Tournadre.

Absente : Elise Ducher

Représentés : Christiane Chanut-Rigaudière par Maryline Delmas, Guy Chevalier par Anthony Mercier

Secrétaire de séance : Jean-Louis Fraysse

Lecture et approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du 1^{er} avril 2016

Ouverture d'une ligne de trésorerie

Afin de pallier à d'éventuels besoins de trésorerie inhérents notamment aux délais de versement de subventions correspondant à des dépenses d'investissement mandatées, Madame le Maire informe l'assemblée qu'elle a demandé à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre France l'ouverture d'une ligne de trésorerie aux conditions suivantes :

- montant : 75 000 €

- durée : 12 mois

- taux : 1,35 % marge comprise (Euribor 3 mois du 25 avril 2016 : - 0,250 %)

- commission d'engagement : 0,20 % soit 150 € facturée à la mise en place

Le conseil municipal, par 6 voix pour et 4 abstentions, donne toutes délégations utiles à Madame le Maire pour le tirage de la ligne de trésorerie, la signature du contrat et l'acceptation de toutes les conditions qui y sont insérées.

Adhésion de la commune de Saint Martin Cantalès au Syndicat d'entretien des voies

Madame le Maire fait part à l'assemblée de la demande d'adhésion de la commune de Saint Martin Cantalès au Syndicat Intercommunal d'Entretien des Voies de la Région de Mauriac - Salers.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce projet d'adhésion et l'élargissement du syndicat à la commune de Saint Martin Cantalès.

Demande d'achat de terrain communal

Madame le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Didier Chauvet du 24 avril 2016 qui souhaite acquérir environ 500 ou 600 m² de terrain communal pour y stocker du bois, faire un jardin et éventuellement y mettre ses chiens.

Madame le Maire précise qu'une demande identique avait été formulée en 2014. A l'époque, un certificat d'urbanisme avait été demandé pour l'implantation d'un chenil et avait été refusé en application de la Loi Montagne.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Fixe le prix de ce terrain à 5 € le m² pour le terrain plat.
- Précise que les frais de vente et de bornage seront à la charge de l'acquéreur.

Un courrier sera adressé à Monsieur Didier Chauvet pour lui rappeler qu'aucune construction ne sera autorisée sur le terrain cadastré ZS 95 faisant l'objet de la demande.

Demande d'aide auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne

Madame le Maire donne connaissance à l'assemblée d'un courrier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne qui lance un appel à projets sur la réduction des pollutions domestiques.

La commune de Saint Bonnet de Salers pourrait être concernée en raison de son dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau du système d'assainissement communal qui se décompose comme suit :

Les travaux nécessaires à la réhabilitation du système d'assainissement et à son bon fonctionnement ont été estimés à 286 000 € ainsi répartis :

- | | |
|--|-----------|
| - Réfection de la canalisation laiterie-STEP : | 43 000 € |
| - Canalisation de la source du cimetière : | 7 000 € |
| - Mise en place du canal de comptage : | 15 000 € |
| - Réception, relevage, prétraitement, By-pass: | 105 000 € |
| - Filtre planté de roseaux : | 90 000 € |
| - Etudes : | 26 000 € |

Coût du traitement physico chimique :

- construction d'un nouveau silo à boues de 100 m³
 - construction, raccordement et mise hors gel d'un local de stockage des réactifs
 - installation des dispositifs de dosage du chlorure ferrique
- pour un montant estimé à 74 334 €

A l'unanimité, le conseil municipal accepte de proposer ce dossier pour la demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets de l'agence de l'Eau Adour Garonne.

Montant total des travaux HT: 360 334,00 €

- | | |
|------------------------------------|--------------|
| - subvention DETR (20 %) : | 72 066,80 € |
| - subvention Adour Garonne (60%) : | 216 200,40 € |
| - emprunt : | 72 066,80 € |

Questions diverses

Ecole numérique

Madame le Maire donne lecture d'un courrier de la Communauté de Communes du Pays de Salers qui a confié à l'Agence Cantal Ingénierie et Territoires une mission de mise en place d'une harmonisation et d'un développement des usages numériques à l'école.

Cette étude a permis de dégager un diagnostic et des préconisations sur les réseaux, les pratiques et les équipements numériques pour notre école.

Afin d'établir un programme d'investissement d'équipements numériques, Monsieur Jean-Louis Fraysse doit se rapprocher du directeur de l'école. Les éléments recueillis seront transmis à la Codécom.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est d'accord pour l'avancement de ce dossier.

Dossier d'accessibilité des bâtiments communaux.

Madame le Maire informe l'assemblée qu'elle a rencontré Monsieur Laurent Gaillard de la DDT afin d'étudier chaque poste à aménager dans les différents bâtiments communaux (salle polyvalente, poste, école-mairie et église). En raison de la configuration de certains édifices et de l'inscription de l'Eglise aux monuments historiques des dérogations pourront être demandées.

Nous sommes en attente des prescriptions de la DDT pour redéposer un Agenda d'Accessibilité Programmée.

Passage du Tour de France

Celui-ci aura lieu de 6 juillet 2016 sur notre commune. Les enfants de l'école doivent effectuer une fresque relative à cet évènement.

Lecture d'un courrier de Monsieur Pierre Maury

Rambarde du Pont de Ruzolles

Les travaux doivent commencer en juin.